

N°33 – 18^e année

Décembre 2024

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

À H Ñ H Ñ



REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

**Laboratoire de Recherche sur la Dynamique
des Milieux et des Sociétés**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

UNIVERSITE DE LOME – TOGO

<https://ahoho.net/>

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

À H Ñ H Ñ

REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

BASE D'INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

SJIF Impact Factor

SJIF 2024 : **3.341**

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

URL : <https://ahoho.net/>

Country : 🇲🇵 Togo

BASES DE RÉFÉRENCEMENT



Àhṣhṣ

Àhṣhṣ : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot ahṣhṣ prononcé àhṣhṣ, à ne pas confondre avec ahṣhlō, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súśú "pensée", "idée" ; anyásā "intelligence" "connaissance". Anyásā désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásā est mis en rapport synonymique avec núnya "savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àhṣhṣ. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Ahṣhṣ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

Professeur Koffi A. AKIBODE

À H Ñ H Ñ

Revue de Géographie du LARDYMES

publiée par le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

Directeur :

Tchégnon ABOTCHI, Professeur Titulaire, Université de Lomé

Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Koku-Azonko FIAGAN**, Maître de Conférences, Université de Lomé

Comité scientifique :

- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche, Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Honoraire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Benoît N'BESSA**, Professeur Honoraire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Yolande OFOUEME-BERTON**, Professeure Titulaire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Oumar DIOP**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE**, Professeure Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Henri MONTCHO**, Professeur Titulaire, Université Zinder, Niger
- **Nébié OUSMANE**, Professeur Titulaire, Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- **Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**, Professeure Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Paul Kouassi ANOH**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Arsène DJAKO**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Placide F. G. A. CLEDJO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo

- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Kossiwa ZINSOU-KLASSOU**, Professeure Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Toussaint VIGNINOU**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Bernard FANGNON**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Adrien DOSSOU-YOVO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Fidèle Marcellin ALLOGHO-NKOGHE**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure de de Libreville, Gabon
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Comité de lecture

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo
- **Ludovic Baïsserné PALOU**, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, Tchad
- **Vincent MOUTEDE-MADJI**, Maître de Conférences, Université d'ATI, Tchad
- **Dangnisso BAWA**, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Photo couverture _ *Ah̄h̄h̄* _ Décembre 2024 : Exode de pasteurs nomades à Han Bonbhor au Tchad
(Crédit : Ludovic Baiserne PALOU)

Copyright © reserved « Revue À H ̄ H ̄ »

Site Internet de la revue *Ah̄h̄h̄* : <https://ahoho.net/>

The journal is indexed in : SJIFactor.com, <https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

AVIS AUX AUTEURS

La *Revue Ah5h5*, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)**

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (K. Sokémawu, 2012, p. 251) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage.

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou de l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, France, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, Bénin, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, France, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, France, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, France, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, France, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, Togo, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)

NOTA BENE

- ✚ Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- ✚ Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- ✚ Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- ✚ En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- ✚ Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

4. Structuration de l'article

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

Résumé

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction (A ne pas numéroter)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

1. Outils et méthodes (Méthodologie/Approche)

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

2. Résultats et analyses

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

3. Discussion

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Conclusion (A ne pas numéroter)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : revueahoho@yahoo.fr et yves.soke@yahoo.fr. La Revue *Àh5h5* reçoit les articles du 1^{er} mars au 31 juillet, des contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àh5h5* exige de ses auteurs, une contribution financière de 50 000 F CFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

N. D. L. R.

Sommaire

Codjo Clément GNIMADI

Dynamique des espaces culturels dans la commune lacustre des Aguégoués au Sud-Benin p. 1-14

Jean Marie Kouacou ATTA, Alek Landry N'GUESSAN, Fulgence Kouassi N'GUESSAN

Analyse de l'état d'évolution de la forêt classée de Besso (Département d'Adzopé, Côte d'Ivoire) p. 15-26

Aude NIKIEMA, Marilyn ZEBE SOME, Marie-Thérèse ARCENS SOME

Les jardins potagers à Ouagadougou : ancrage urbain et multifonctionnalité p. 27-40

Adama TOURE

Les productions maraichères aux abords des villages face aux maladies professionnelles des agricultrices dans le département de Korhogo en Côte d'Ivoire p. 41-52

Dangniso BAWA, Laldja KANKPENANDJA, Zébété Koko HOUEDAKOR

Morphologie, états de surface et inondations dans le quartier Avédji à Lomé (Togo) p. 53-64

Christian DAUDINGADE, Joseph YOUTA HAPPI, Laohoté BAOHOUTOU

Croissance urbaine et vulnérabilité au risque d'inondation dans la commune de 7^{EME} arrondissement de N'Djamena (Tchad) p. 65-81

Kobenan Marc KOUASSI, Anne Marilyse KOUADIO

Couverture sociale et niveau d'implication des assurances santé dans le recouvrement des soins de santé des ménages des quartiers Avocatier et Akeikoi dans la commune d'Abobo-Abidjan (Côte d'Ivoire) p. 82-97

Tchékpo Théodore ADJAKPA

Prévention des risques professionnels et environnementaux sur le site et au voisinage de la GDIZ (Zone industrielle de Glo-Djigbé) dans les communes de Zé et de Tori-Bossito au Sud du Bénin p. 98-115

Koulotioma Issa SORO

Le département de Ouangolodougou, espace de faibles impacts des investissements socioéconomiques du conseil régional en milieu rural (Région du Tchologo, Côte d'Ivoire) p. 116-130

Tchan André DOHO BI, Kouakou Kra Romaric SECREDOU

Dynamique spatiale et évolution des infrastructures et équipements de base à Dimbokro (Centre-Est, Côte d'Ivoire) p. 131-143

Siriki YÉO, Sindou OUATTARA, Kouamé Fulgence KOUAME

Canne villageoise de la SUCAF-CI et conditions de vie des exploitants dans la sous-préfecture de Badikaha au Nord de la Côte d'Ivoire p. 144-157

Amadou KONE

Marché de Sabalibougou en commune V du district de Bamako : une opportunité d'écoulement de produits maraichers de Gouana au détriment de sa population dans la commune rurale de Kalabancoro p. 158-166

<i>Madinatètou TAKILI, Taméon Benoît DANVIDE, Komlan ODJIH</i>	
Atakpamé, une ville d'habitat précaire : une analyse à partir du quartier Djama	p. 167-178
<i>Aya Roche Franchette KOFFI, Akoua Assunta ADAYÉ, Yao Jean-Aimé ASSUÉ</i>	
Développement de la culture d'anacarde et risques d'insécurité alimentaire dans la région du Béré (Côte d'Ivoire)	p. 179-191
<i>Esaïe OULONA, Trépose NEINLEMBAYE, Amadou ADOUM FORTEYE, Médard NDOUTORLENGAR</i>	
Analyse des facteurs de déperdition scolaire dans les zones de production de berbéré dans le département du Lac Fitri au Tchad	p. 192-208
<i>Diomandé GONDO, Youssouf COULIBALY, Iba Dieudonné DELY</i>	
Impact de l'usage des pesticides sur la sante des paysans à Gouessesso dans l'ouest ivoirien	p. 209-218
<i>Vincent MOUTEDE-MADJI, Antoinette DENENODJI, Man-na DJANGRANG, Mouldjidé ALLARAMADJI</i>	
Cartographie par télédétection de l'occupation du sol de la ville de Moundou au Tchad	p. 219-233
<i>Sandra Akossiwa ADADE, Koku-Azonko FIAGAN</i>	
Lofty Farm Sarl, une ferme piscicole modèle dans le paysage aquacole togolais	p. 234-250
<i>Seïdou COULIBALY, Aka Giscard ADOU, Youssouf TIENE</i>	
Contraintes de la production cacaoyère durable et développement de nouvelles cultures dans les milieux ruraux de la sous-préfecture de Zoukougbeu (Centre-Ouest Ivoirien)	p. 251-267
<i>Frédéric BATIONO, Issa SORY</i>	
Gouvernance de l'eau et perception du rôle d'un comité local de gestion : cas du comité des usagers de l'eau du barrage de Salbisgo au Burkina Faso	p. 268-279
<i>Mintre BOUDOU, Zoukougbeu OURO-GBELE, Koudzo SOKEMAWU</i>	
Les politiques de planification urbaine de la ville de Tsévié au Togo	p. 280-298
<i>Minallah ADOUM, Obed ASSOUE, Boubou AMINOU, Médard NDOUTORLENGAR</i>	
Caractérisation des agrosystèmes du bassin de Mayo-Dallah au Sud-Ouest du Tchad	p. 299-309
<i>Djim-Assal DATOLOUM, Angeline KEMSOL NAGORNGAR, Mahamat Adoum MAHAMAT SEID, Toussaint MINGANODJI DINGAOGOTO</i>	
Analyse des activités anthropiques sur la diversité floristique aux abords du lac Fitri	p. 310-324
<i>Emmanuel SOVI, Françoise VALEA, Asaï Akinni Gervais ATCHADE, Expédit Wilfrid VISSIN</i>	
Variabilité intra-saisonnière des pluies et production agricole dans la Commune d'Allada au sud du Bénin	p. 325-337

ANALYSE DES FACTEURS DE DEPERDITION SCOLAIRE DANS LES ZONES DE PRODUCTION DE BERBERE DANS LE DEPARTEMENT DU LAC FITRI AU TCHAD

Esaïe OULONA

Doctorant

Université de N'Djaména, Tchad

E-mail : geo.oulona@gmail.com

Trépose NEINLEMBAYE

Assistant d'université

Université de N'Djaména, Tchad

E-mail : ntrpose@gmail.com

Amadou ADOUM FORTEYE

Maître-Assistant

Université de N'Djaména, Tchad

E-mail : adoumforteye08@gmail.com

Médard NDOUTORLENGAR

Professeur Titulaire

Université de N'Djaména, Tchad

E-mail : ndourock@gmail.com

Reçu le 30 juin 2024 ; Révisé le 25 juillet 2024 ;
Accepté le 05 octobre 2024

Résumé : La présente étude aborde la problématique de la gouvernance éducative au Tchad marquée par un fort taux d'abandon scolaire dans les zones rurales, elles-mêmes marquées par la pauvreté, les pesanteurs culturelles et traditionnelles. Une méthodologie combinant les recherches documentaires et les travaux de terrain a permis de mettre en exergue, les principaux facteurs de déperdition scolaire dans le département de Fitri.

Les résultats révèlent que les principales causes du décrochage scolaire sont inhérentes à la lutte pour la survie des parents d'élèves qui, pour une raison ou pour une autre, retiennent les enfants à la maison pour porter aide à la production de berbéré (sorgho de décrue). Parmi les différents facteurs à l'origine du décrochage scolaire, on retient dans 62% des cas, les travaux champêtres contre 11% pour les activités d'orpaillage, 5% pour le mariage précoce et d'autres facteurs non spécifiés au rang desquels, la pauvreté est citée en filigrane. Face à cette situation, la conscience de tous les acteurs impliqués dans le système éducatif est interpellée.

Mots-clés : Gouvernance éducative, Abandon scolaire, production de berbéré, lac Fitri, Tchad.

ANALYSIS OF SCHOOL WASTE FACTORS IN BERBER PRODUCTION ZONES IN THE LAC FITRI DEPARTMENT IN CHAD

Abstract: This study addresses the issue of educational governance in Chad, where there is a high drop-out rate in rural areas affected by poverty and cultural and traditional constraints. A methodology combining documentary research and fieldwork was used to highlight the main factors in school drop-out in the Fitri department.

The results reveal that the main causes of school drop-out are inherent in the struggle for survival of the pupils' parents who, for one reason or another, keep their children at home to help with berbéré production. Among the various factors that cause children to drop out of school, work in the fields accounts for 62%, compared with 11% for gold panning, early marriage (5%) and other unspecified factors, including poverty. Faced with this situation, the conscience of all those involved in the education system is called upon.

Keywords: Educational governance, school dropouts, berbéré production, Lake Fitri, Chad.

Introduction

La déperdition scolaire est la perte ou la diminution graduelle du nombre des apprenants dans les différents niveaux d'un établissement d'enseignement ou dans celui-ci tout entier. C'est un phénomène de portée mondiale mais qui touche en général, les pays en développement et particulièrement les pays africains. L'Afrique subsaharienne est la partie du continent la plus touchée (R. Adjadeh, 2024, p. 1). Les facteurs varient dans le temps et dans l'espace. Ils varient également en fonction du genre des apprenants. Sur le plan socio-économique, à l'origine de la déperdition scolaire, on peut relever la pauvreté, l'emploi des mineurs, le redoublement et l'exclusion pour les deux genres. Pour le genre féminin, le mariage précoce, le mariage forcé et l'excision dont les périodes ne suivent pas le calendrier scolaire (PRODERE-AO, 2012, p. 2).

Le Tchad, pays pauvre (187^e/189) selon l'Indice de Développement Humain du PNUD (2019), n'est pas du reste en matière de déperdition scolaire. Pour l'année scolaire 2020-2021 et pour les filles, le taux national de déperdition scolaire est de 21,4% (L. GUETTY Nodji et al, 2021). Cette situation varie d'une province à une autre. Selon le rapport pays de l'ONG MICS-EAGLE Tchad (2022, p. 25), la province du Sila vient en première position avec un taux de déperdition de 24% ; dépassant largement le taux moyen national qui est de 8%. La province du Batha qui s'illustre avec un taux d'abandon de 8% est de loin à être classée par celles qui enregistrent des taux d'abandon les plus faibles du pays.

La situation varie également selon les cycles. Pour la même période, le taux de déperdition chez les filles au niveau primaire est de 30%. Il est de 70% au niveau moyen et de 85% au cycle secondaire. Au supérieur, les filles représentent 5% (N. L. Guetty et K. A. Ousmane, 2021, p. 1). Pour le cas de Fitri, ce taux s'établit globalement autour de 23,47%. De fortes disparités s'observent en termes de lieu de résidence et du genre des élèves. En zones rurales où le revenu des ménages est faible, le taux de déperdition est plus élevé (77%) ; ce qui revient à dire que la déperdition scolaire touche largement des enfants vivant en milieu rural qu'en milieu urbain (23%) d'une part, et d'autre part, ceux issus des familles pauvres³ que riches.

Le Tchad est classé parmi les pays d'Afrique subsaharienne ayant le taux d'achèvement le plus bas (Banque Mondiale, 2007, p. xiv). Le taux d'achèvement de l'enseignement primaire est de 38% pour les filles et 49% pour les garçons en 2021. Celui du premier cycle du secondaire est de 14,1% pour les filles et 24,2% pour les garçons à la même période (UNESCO, 2024, p. 1). Le taux de transition entre le cours moyen deuxième année (CM2) et la classe de 6^e est de 49,7% et

environ 35,6% des élèves arrêtent leurs études à ce niveau (PIET, 2022-2024) cité par UNICEF (2024, p. 19). Qu'est-ce qui explique ce faible taux d'achèvement des études des enfants à l'échelle nationale et qu'est-ce qui fait la spécificité locale de ce phénomène dans le département de Fitri ?

L'objectif recherché à travers cette étude est de déterminer et d'analyser les principaux facteurs de décrochage scolaire à l'échelle du département de Fitri au Tchad.

1. Matériels et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

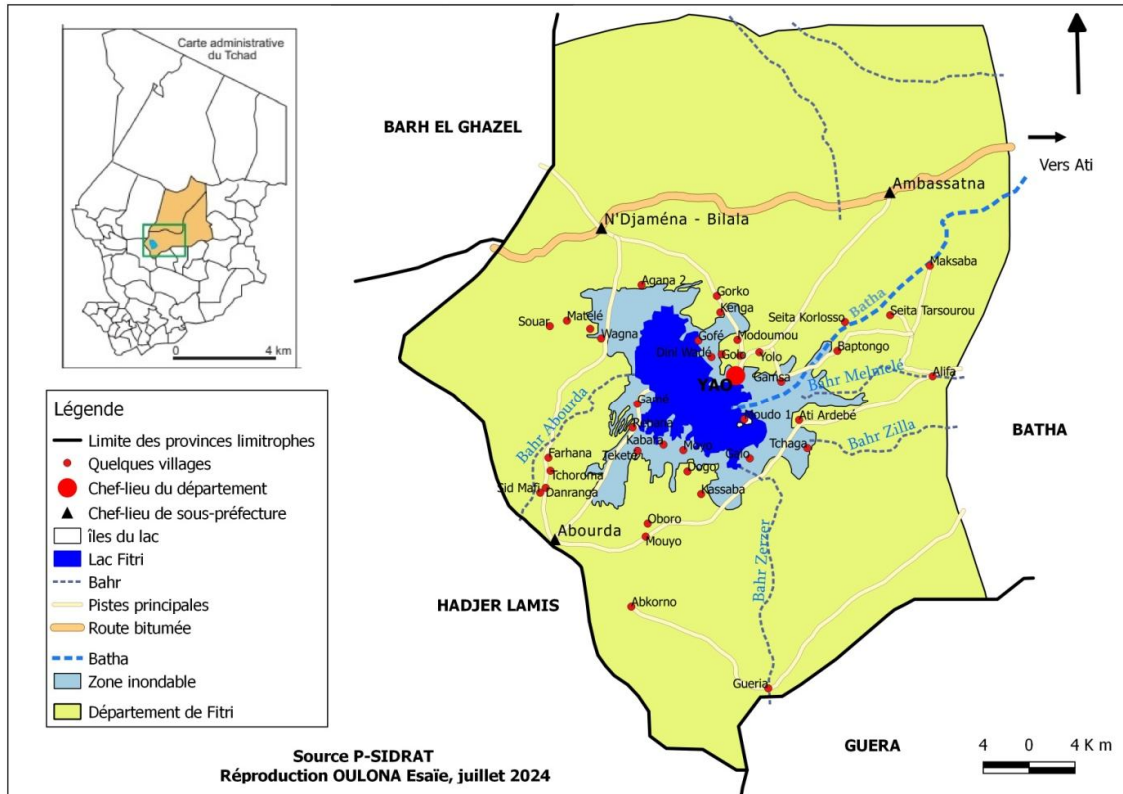
Le département de Fitri (Carte n°1) est l'un des six départements que compte actuellement la province du Batha. Situé au sud-ouest de ladite province, il s'étend entre 12°42'30" et 13°02'00" de latitude Nord et 17°26'30" et 17°57'30" de longitude Est et couvre une superficie de 8600 km² où vivent 116 157 âmes (D. Haiwang, 2022, p. 309).

Ce département est le toponyme du lac Fitri, deuxième lac le plus important du pays en superficie. La présence du lac Fitri centré sur les coordonnées géographiques 12°50' N et 17°30' E ainsi que la zone d'épandage du fleuve Batha (principal cours d'eau qui le ravitaille) constituent un atout majeur pour les populations qui tirent profit de ses riches ressources naturelles dont les terres favorables à la culture du sorgho de décrue.

Cette culture aux exigences particulières telles que décrites [voir la section sur les facteurs de déperdition scolaire (*infra*)] constitue un facteur de déperdition scolaire au même titre que l'orpaillage, le mariage précoce et d'autres facteurs non spécifiés dans cette étude. Selon N. Kemsol *et al.* (2019, p. 184), les superficies des zones favorables à très favorables s'élevaient pendant la crue de 2014-2015 à 108 900 ha, celles des zones moyennement favorables à 108 000 ha et celles des zones défavorables à 119 600 ha. Pour A. Marty *et al.* (2012, p. 79), « Les surfaces des zones céréalières du Fitri ont une certaine élasticité, variable selon les années, selon l'étendue de la crue du lac et la surface des zones touchées par la crue ».

³ D'après ECOSIT 4 (2018) citée par la Banque Mondiale (2021), 42% de la population tchadienne vivent en dessous du seuil national de pauvreté de 242 094 F CFA/an. Ce taux est de 48,4% dans la province du Batha dont dépend le département de Fitri. Il est largement au-dessus du seuil national.

Carte n°1 : Localisation du département de Fitri



Sur la carte n°1, on observe que le lac Fitri, patrimoine du peuple bilala est localisé au centre du département de Fitri. Il est limité au Sud-est par la province du Guera, au Sud-ouest par la province de Hadjer Lamis et au Nord-ouest par celle de Barh El Ghazel.

1.2. Méthodes

L'approche méthodologique adoptée pour la réalisation de ce travail est basée sur des recherches bibliographiques effectuées en ligne pour la plupart des articles consultés et mémoires traitant de la déperdition scolaire. Une enquête de terrain réalisée du 06 au 26 juillet 2024 à l'aide d'un questionnaire nous a permis d'analyser et de comprendre les causes de l'abandon scolaire dans le département de Fitri.

Au total, 100 répondants dont 18 filles repartis respectivement dans les deux sous-préfectures (47 dans la sous-préfecture de N'Djaména-Bilala et 53 dans la sous-préfecture de Yao) ont été ciblés. Les enfants surtout d'âge scolaire (5 à 19 ans) qui composent cet échantillon ont accepté volontiers de participer à l'étude. Ce séjour de terrain a permis également à l'aide d'un guide d'entretien de recueillir l'opinion des parents

d'élèves, d'enseignants ainsi que les techniciens de l'éducation au niveau local que sont l'Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (IDENPC) de Fitri, les Inspecteurs Pédagogiques de l'Enseignement Primaire (IPEP) et les directeurs d'écoles (15 entretiens à N'Djaména – Bilala, 07 entretiens à Ambassatna et 10 entretiens à Yao).

Les données recueillies ont été traitées manuellement et le tableur Excel nous a servi d'outil statistique pour la construction des 7 figures illustratives.

Dans ce travail, notre analyse porte essentiellement sur les conditions d'accès des agropasteurs sédentaires à l'éducation. Le cas des élèves transhumants pour lesquels convient le système d'école nomade n'est pas abordé.

2. Résultats

2.1. Carte scolaire du département de Fitri

Selon O. Dominique (2021, p. 229), on entend par carte scolaire le découpage de façon géographique d'un département en plusieurs secteurs d'affectation, reposant sur le principe que les élèves doivent aller dans les

établissements scolaires situés dans le secteur où ils sont domiciliés. Elle repose d'abord sur un zonage, reliant domicile des élèves et établissements où se déroulera leur scolarité. Il s'agit d'un appariement entre chaque élève et un établissement d'affectation. Dans cette étude, l'on comprendra par carte scolaire comme l'entendent les auteurs de Géoconfluence : « l'ensemble des dispositifs définissant spatialement l'offre éducative sur un territoire ». Dans cette section, nous faisons un état des lieux du système éducatif dans la circonscription de Fitri tout en mettant en exergue les différentes composantes dont les structures d'offre éducative, le personnel enseignant et les demandeurs des services d'éducation.

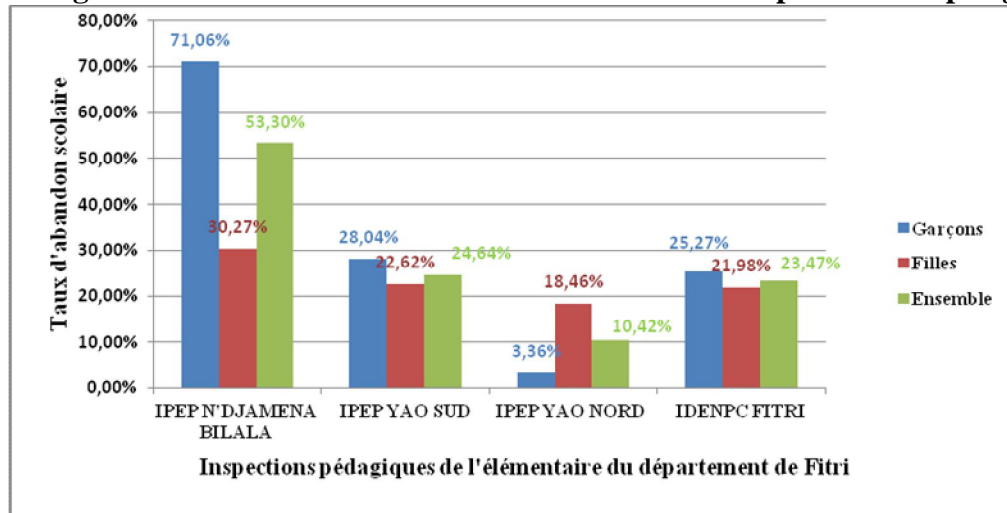
L'Inspection Départementale de l'Education Nationale et de la Promotion Civique (IDNPC) de Fitri qui dépend de la Délégation Provinciale de l'Education Nationale (DPEN) du Batha comprend trois Inspections Pédagogiques de l'Enseignement Primaire (IPEP), cinq Collèges d'Enseignement Général (CEG) et un lycée

bilingue. En effet, au titre de l'année scolaire 2023-2024, la situation de cette circonscription scolaire se présente comme suit :

- 109 écoles primaires tout statut confondu dont 40 sont communautaires ;
- 11 112 élèves dont 4918 filles au primaire, soit 44,25% encadrés par 218 enseignants dont 84,40% sont des maîtres communautaires parmi lesquels 12,50% n'ont aucune qualification ;
- 240 élèves dont 94 filles, soit 39,16% au CEG (cycle moyen) encadrés par 19 enseignants ;
- 125 élèves dont 28 filles, soit 22,40% au lycée (cycle secondaire) encadrés par 09 enseignants.

La circonscription scolaire du département de Fitri telle que présentée est confrontée au phénomène d'abandon scolaire. La figure n°1 présente le taux d'abandon par genre et par IPEP au niveau de l'élémentaire.

Figure n°1 : Taux d'abandon scolaire à l'élémentaire par IPEP et par genre



Source : IDNPC-FITRI, 2024.

A l'image du pays, le taux d'abandon scolaire varie en fonction du genre. Le taux d'abandon scolaire au primaire dans la circonscription scolaire de Fitri est globalement de 23,47%. Il est de 25,27% chez les garçons contre 21,98% chez la fille (Figure 1). Cependant, de fortes disparités entre les Inspections Pédagogiques de l'Enseignement Primaire (IPEP) sont signalées (53,30%) à N'Djaména-Bilala,

(24,64%) à Yao Sud et seulement (10,42%) à Yao Nord.

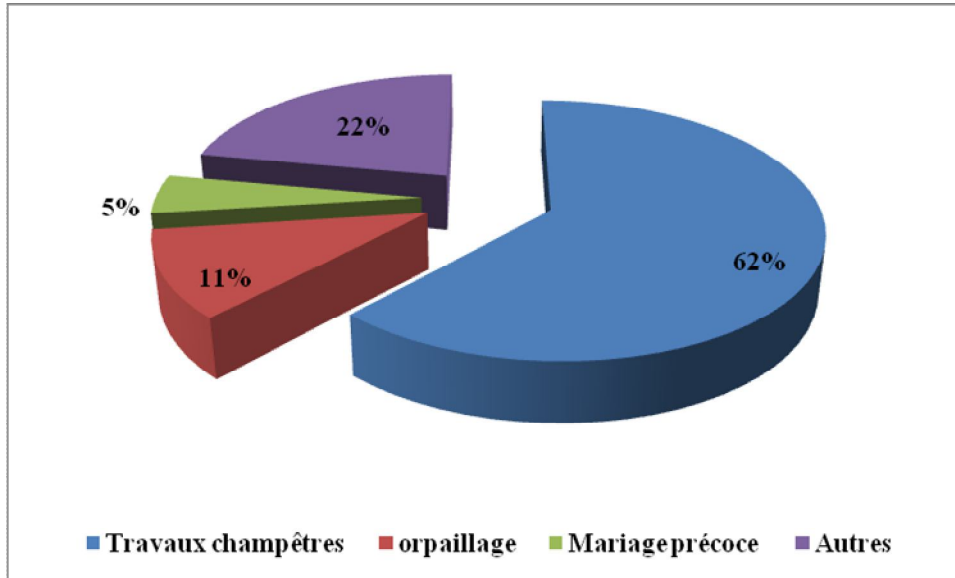
2.2. Facteurs de l'abandon scolaire au Fitri

Les facteurs d'abandon scolaire dans le département de Fitri sont multiples. De toutes les raisons de l'abandon scolaire au Fitri, d'après notre sondage (Figure n°2), il ressort que les travaux champêtres représentent 62% (agriculture de subsistance dont la force de

travail repose essentiellement sur la main-d'œuvre familiale), la recherche de quelques grammes d'or (11%), le mariage précoce (5%). Selon MICS-EAGLE (2022 : 52), « il existe une corrélation négative entre le travail

des enfants et l'éducation, Plus les enfants subissent le travail, moins ils sont inscrits à l'école et, même s'ils sont inscrits, performant moins bien par rapport à ceux qui ne travaillent pas ».

Figure n°2 : Répartition des enquêtés selon les facteurs du décrochage scolaire au Fitri



Source : Enquête de terrain, juillet 2024.

Les autres raisons non spécifiées (22%) sont essentiellement relatives à la capacité des parents d'élèves à financer l'éducation de leurs progénitures. La pauvreté est citée comme un facteur limitant l'accès des enfants à l'éducation en filigrane de tous les autres facteurs cités ci-haut. D'après MICS-EAGLE Tchad (2022 : 17), « la pauvreté est le facteur le plus déterminant dans la non-scolarisation des enfants au Tchad, et ce plus que le genre ou le lieu de résidence. Quasiment 8 enfants sur 10 issus des ménages les plus pauvres ne vont pas à l'école. Tous âges confondus, les enfants pauvres courent 2,5 fois plus de risque d'être non scolarisés que les plus riches ».

Les pratiques d'activités non agricoles telles que le gardiennage des troupeaux et la pêche ont été également signalées (22% d'autres facteurs non spécifiés).

2.3. Culture de berbéré aux exigences particulières

Du fait des conditions climatiques marquées par des fortes variabilités interannuelles (une pluviométrie de 100 à 600 mm/an), le département de Fitri est une zone favorable aux activités agricoles. Les cultivateurs bilala,

peuples autochtones établis sur ce territoire depuis une longue date, pratiquent successivement un système de culture pluvial (pénicillaire, arachide, niébé) et un système de culture de décrue (berbéré). Selon le chef de sous-secteur ANADER de Fitri, les superficies emblavées au titre de la campagne agricole 2023-2024 sont réparties comme suit : pénicillaire (46%), berbéré (20%), niébé (27%), arachide (5%), gombo (1%) et sésame (1%). Celle du maïs est négligeable.

Un autre fait marquant pour la culture de berbéré est que le temps mis pour produire est presque le double de celui des cultures pluviales (A. Marty *et al.*, 2012 : 87).

Qu'on soit dans le système de culture pluvial ou de décrue (Tableau n°1), certaines opérations telles que le semis (en système pluvial) est généralement fait au mois de juin pendant que l'année scolaire tire officiellement à sa fin. Si le mois d'octobre est celui de la rentrée des classes au niveau national, on observe que ce moment est indiqué pour les récoltes des cultures pluviales ci-haut citées. C'est également en octobre qu'intervient le repiquage du sorgho de décrue (berbéré). La récolte commence en

février et s'étale sur le mois de mars. Or, avant que les épis n'arrivent à maturité, le gardiennage des champs est nécessaire durant le mois de janvier.

Les enfants sont donc retenus à la maison pour toutes ces activités qu'il s'agisse des cultures pluviales ou de décrue. En conséquence, certains enfants sont

simplement retenus à la maison pour ceux qui sont utilisés dans les deux types de culture. D'autres enfants dont les parents sont compréhensifs, accusent un mois de retard ou quittent un mois plutôt pour aider les parents à la récolte et au semis pour le cas de la culture pluviale (M. Ndoutorlengar, 2012).

Tableau n°1 : Synthèse des caractéristiques de deux systèmes de culture au lac Fitri

Systèmes	Types de cultures	Période de semis /repiquage	Période de récolte	Caractéristiques
Pluvial	Mil pénicillaire, sorgho pluvial, maïs, arachide	Juin	Septembre / Octobre	Cultures dépendantes de la pluviométrie. Base de l'alimentation. Surfaces assez homogènes
Décrue	Sorgho de décrue, cultures maraîchères	Octobre	Février / Mars	Cultures dépendantes des crues des bahrs et du lac. Surfaces cultivées fortement variables dans le temps (année). Dépendantes de la pluviométrie dans certaines zones (Ouaddaï par exemple). Nécessité d'une longue période de submersion, nécessité de cultures adaptées.

Source : A. MARTY et al. (2012).

Dans le tableau n°1, on observe que la culture du sorgho de décrue dont l'itinéraire technique s'étale au minimum sur 150 jours selon C. Raimond (1999) citée par E. Oulona (2016, p. 44), interfère avec le calendrier scolaire qui s'étale sur 9 mois de cours au plan national (d'octobre à juin). Selon (A. Marty et al. 2012, *op.cit*), le cycle de production commence en juillet par un défrichage suivi de la préparation des pépinières qui seront repiquées seulement entre septembre et décembre (lorsque le sol est gorgé d'eau) et la récolte ne se fera vers janvier-février).

Le repiquage du sorgho de décrue comme le soulignent A. Marty et al. (2012, *idem*), est une tâche dont la réussite exige la présence d'au moins trois personnes dont un porteur d'eau, un préparateur des plants et un planteur. Une telle exigence même si elle n'affecte pas le calendrier scolaire dans la zone de Fitri du fait de retard causé par l'inaccessibilité de certaines localités pendant cette période, peut nécessiter l'apport des enfants.

Mis à part le semis des cultures pluviales (pénicillaire, sorgho pluvial, arachide, maïs) dont le calendrier chevauche avec la fin de l'année scolaire, ce système de culture même s'il nécessite l'apport des enfants ne représente pas une entrave majeure pour la scolarisation de ces derniers. Les récoltes qui interviennent aux mois de septembre et octobre sont faites au moment où l'on accuse les contraintes naturelles de retarder la rentrée des classes surtout dans les zones inaccessibles où la rentrée scolaire est conditionnée par le retrait des eaux des crues du lac Fitri.

Particulièrement pour le sorgho de décrue (berbéré), les oiseaux granivores, très nombreux dans la zone de lac Fitri, constituent les principaux ennemis de culture face auxquels des dispositions doivent être prises pour espérer maximiser les récoltes. Plusieurs techniques sont développées par les cultivateurs. Elles vont de la surveillance permanente surtout par les enfants en faisant des bruits intempestifs (chant, cri), aux techniques d'installations de fils dans le

champ susceptibles de provoquer de bruit au coup de vent ou actionnés par les enfants (Photo n°1), en passant par les déplacements dans toutes les directions de la parcelle. Ces différentes méthodes de surveillance des

champs de berbéré mises en œuvre dès le stade d'épiaison nécessitent l'apport conséquent des progénitures des paysans tendant à leur déscolarisation.

Photo n°1 : Opération de chasse d'oiseaux par les enfants



Source : BEMADJI B., vue prise en février 2021.

Sur la photo n°1, on observe des jeunes enfants d'âge scolaire en pleine activité de gardiennage d'un champ de berbéré contre les oiseaux granivores. Il n'y a pas que l'unique technique qui est utilisée dans la zone mais également d'autres telles que énumérées ci-haut qui impliquent les enfants.

2.4. Orpaillage, nouvelle activité génératrice de revenus dans le paysage lacustre

L'exploitation artisanale de l'or dans le département de Fitri date de 2016, année où une ruée humaine a suscité la réaction du gouvernement tchadien (G. Magrin, 2017, p. 2). Les zones de Tchaga et de Guéria au Fitri figurent parmi les 27 sites d'orpaillages dénombrés au Batha. Selon PAN-EMAPE (2022, p. 99), les principaux acteurs impliqués dans la production aurifère dans la province du Batha en général et au Fitri en particulier sont, entre autres, les orpailleurs (hommes, femmes, enfants), le responsable du site (détenteur légal d'un permis délivré par le Ministère des Mines et de Pétrole), les commerçants et le représentant du Ministère des Mines et de Pétrole. D'après la même source, les familles dépendent souvent du travail des enfants⁴ dans le secteur de

l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EMAPE) pour satisfaire leurs besoins fondamentaux ; ce qui affecte négativement leur éducation car de nombreux enfants des zones d'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EMAPE)⁵ abandonnent l'école au profit de l'orpaillage pour améliorer le revenu familial.

Les élèves décrocheurs qui s'orientent vers l'orpaillage sont animés comme le soulignent M. Ayadi et C. Montmarquette (2022 : 1), d'un esprit de manque d'intérêt pour les études car tirant les leçons de l'expérience du chômage des aînés qui ne savent quoi faire

accompagnent leurs parents et d'autres pour travailler. Leur rôle principal consiste à transporter l'eau et le minerai depuis les sites d'extraction jusqu'aux points de lavage.

⁵ Selon la Banque Mondiale (Année) ???, l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EMAPE) joue un rôle crucial dans l'industrie minière mondiale. Elle emploie 45 millions de personnes dans 80 pays, et représente ainsi les effectifs les plus importants de l'industrie minière mondiale. Ce secteur contribue de manière significative aux moyens de subsistance et à la croissance économique et constitue la principale source d'emploi pour des millions de personnes. Cependant, la Banque Mondiale estime que 80 à 90% des mineurs de l'EMAPE dans le monde exerce leur activité de manière informelle, sans licences et permis exigés par la législation, et que les pratiques sont médiocres (voir <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2024/02/05/world-bank>).

⁴ Le plus souvent la présence des enfants (0 à 14 ans selon la réglementation du travail du Tchad) sur les sites d'orpaillage est due au fait que certains

avec leurs diplômes à la fin de leurs études. Pour ces jeunes, la recrudescence du chômage des diplômés a remoulé leur perception de l'école qui ne constitue plus pour eux un passage obligatoire pour obtenir un emploi et gagner leur vie.

Aussi, d'après les observations faites sur le terrain, faut-il relever que depuis un certain temps, la notion de l'excellence, du moins pour ceux qui ont un diplôme et le mérite, a quitté l'imaginaire de bon nombre de citoyens tchadiens. Aujourd'hui, ce n'est pas le nombre de diplômes obtenus ou leur qualité qui donne du travail dans ce pays. Tous ces constats font qu'il y a démotivation des jeunes qui pensent perdre leur temps dans de nombreuses années d'études aux issues très sombres. Dans des zones où l'activité d'orpillage s'y prête, on observe partout dans le pays une ruée des jeunes sans mesurer les conséquences de celle-ci sur le court et le long terme. D'après les enquêtes de terrain, dans les localités de N'Djaména-Bilala, d'Ambassatna et de Yao, 11% des répondants, composés pour la plupart, des jeunes dont l'âge varie de 13 et 19 ans, ont déserté les classes au profit de la recherche d'or. Ce taux place l'orpillage au troisième rang des facteurs de déperdition scolaire dans le département de Fitri après les travaux champêtres (62%) et les facteurs non spécifiés (22%).

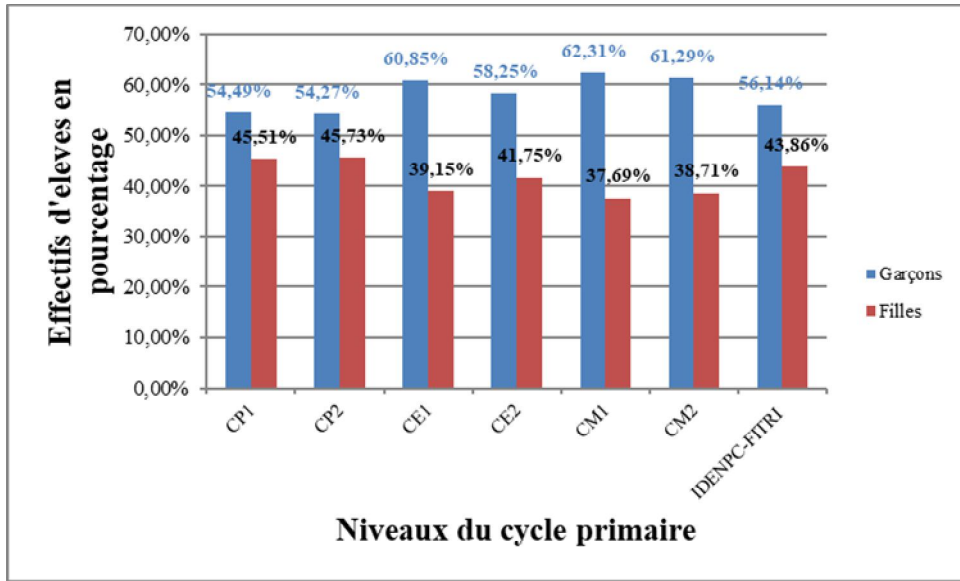
2.5. Mariage précoce très ancré dans les mœurs des populations locales

Dans les sociétés traditionnelles africaines de manière générale, les pesanteurs socioculturelles constituent un grand obstacle à l'épanouissement des jeunes filles et impactent négativement leur scolarisation. Dans certaines communautés, les normes sociales limitent la libre circulation des femmes, limitant ainsi leur accès aux

opportunités économiques (Banque Mondiale, 2021, p. 68). Selon la même source, le mariage précoce est l'une des normes sociales les plus néfastes, car il empêche les filles d'aller à l'école et contribue à de faibles niveaux de capital humain.

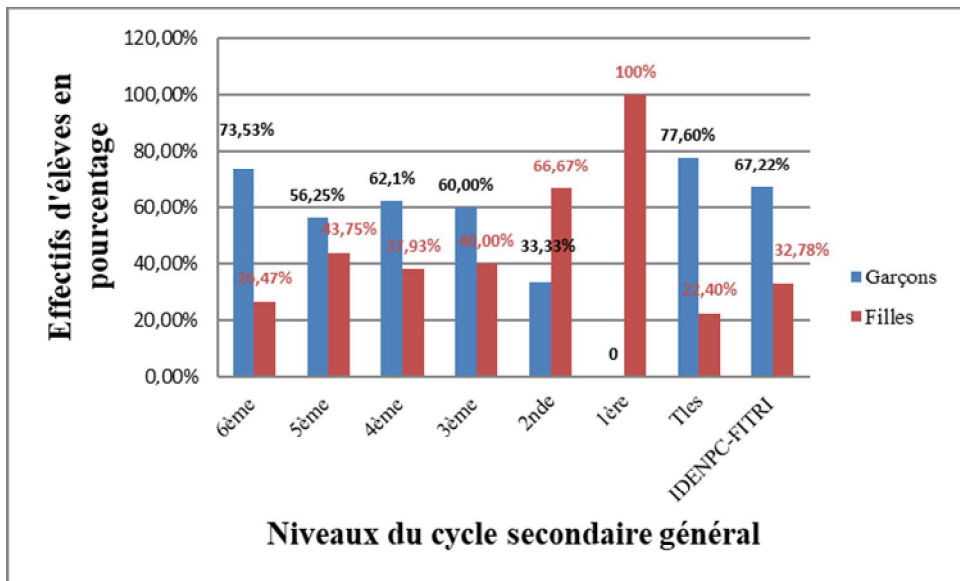
Au plan national, « une femme sur quatre âgée de 20 à 24 ans a été mariée avant ses 15 ans. 36% des femmes de la même tranche d'âge ont été mariées entre 15 et 18 ans » (MICS-EAGLE, 2022, p. 49). Cette situation est d'autant plus préoccupante dans le département de Fitri où les populations restent très attachées aux valeurs ancestrales au rang desquelles le mariage précoce représente 5% des principaux facteurs de déperdition scolaire. Malgré les législations nationales modernes notamment l'ordonnance N°006/PR/2015 du 14 mars 2015, portant interdiction du mariage des enfants en République du Tchad et la loi N°029/PR/2015 du 21 juillet 2015, portant sa ratification, la société bilala semble être très conservatrice en laissant libre cours au mariage précoce hypothéquant la scolarisation des jeunes filles. C'est la raison pour laquelle M. Ayadi et C. Montmarquette (2022, p. 2) pensent que les raisons de l'abandon scolaire sont, dans certains cas, indépendants de la volonté de l'élève, mais étant plutôt la conséquence des contraintes de son environnement familial. Les résultats de nos enquêtes de terrain de juillet 2024 révèlent que 5 % de répondants déclarent abandonner les classes pour cause de mariage précoce. Ce qui illustre parfaitement leurs faibles proportions dans les classes de CE2 (41,75 %) et CM2 (38,71 %) (Figure n°3). Ce taux est de 26,47% dans la classe de 6^e (Figure n°4) par rapport à l'effectif global des niveaux concernés (IDENPC-FITRI, 2024, p. 18).

Figure n°3 : Répartition des effectifs d'élèves par niveau à l'élémentaire



Source IDENPC-FITRI, 2024.

Figure n°4 : Répartition des effectifs d'élèves par niveau au secondaire d'enseignement général



Source IDENPC-FITRI, 2024.

Sur les figures n°3 et n°4, on remarque que les proportions des filles si bien qu'inférieures à celles des garçons sont presque constantes dans tous les niveaux au primaire. Les classes des cours moyens sont celles qui enregistrent de faibles pourcentages (37,71%) en classe de CM1 et (38,71%) en classe de CM2. Toutefois, les proportions des filles au secondaire semblent acceptables mais cache certaines réalités. En réalité dans l'unique lycée du département (lycée de Yao), le rapport de l'inspecteur départemental fait mention de 3 élèves en 2nde dont 2 filles et de 5 élèves en 1^{ère} L, toutes des filles. Il faut

noter que Yao est le chef-lieu du département et par conséquent, une telle proportion est sujette à plusieurs interprétations.

Les grossesses indésirables ne sont pas à perdre de vue car, les plus jeunes filles qui contractent une grossesse de manière précoce finissent par abandonner les classes pour s'occuper de leurs enfants. Selon l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale et de la Promotion Civique de Fitri, 4 cas de grossesses concernant les filles des classes de CE et CM ont été enregistrées au cours de l'année 2023-2024 dans la seule école

officielle d'Ambassatna. Or, comme l'a relevé K. Gueddari (2015, p. 9), la scolarisation des femmes a une incidence sur la famille et sur toute la communauté.

2.6. Le lac Fitri : une gouvernance scolaire en "panne"

De la multitude de défis du développement du secteur de l'éducation au Tchad, nous avons voulu mettre en exergue à l'échelle locale du Fitri le faible niveau de couverture scolaire tant en structures d'accueils qu'en personnels enseignants qualifiés, l'enclavement de cette zone humide qui retarde la rentrée des classes ainsi que la pauvreté des parents d'élèves.

2.6.1. Infrastructures scolaires insuffisantes

Il est vrai que la qualité et la quantité de structures d'accueil scolaires dépendent, non seulement du niveau de développement du pays et de l'intérêt que les acteurs impliqués accordent au secteur, mais un minimum du respect de la norme pourrait faciliter les processus d'enseignement et d'apprentissage, de permettre une meilleure condition de travail. Dans le Fitri, les chefs d'établissements scolaires et les parents d'élèves font usage des moyens de bords pour abriter les élèves (Photo n°2).

Photo n°2 : Un exemple de salles de classe de fortune

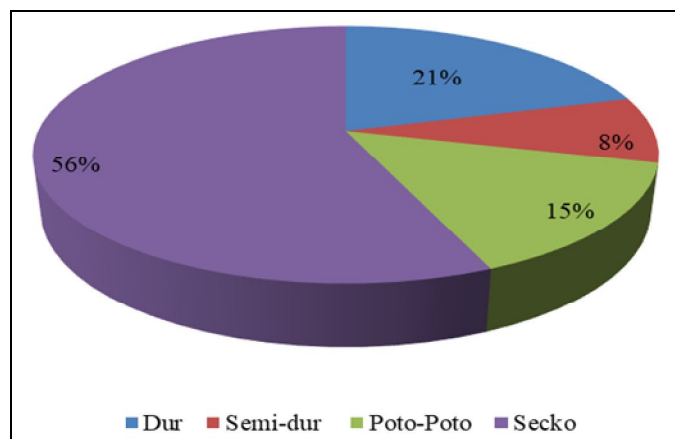


Source : NDOUTORLENGAR M., vue prise en 2023.

Sur cette photo n°2, on observe une classe de fortune sous un grand arbre. Les élèves utilisent des bois en lieu et place de table-bancs. Dans ces conditions de travail, il est difficile à la fois pour l'enseignant de dispenser normalement son cours et d'attirer l'attention des élèves qui sont exposés à toutes

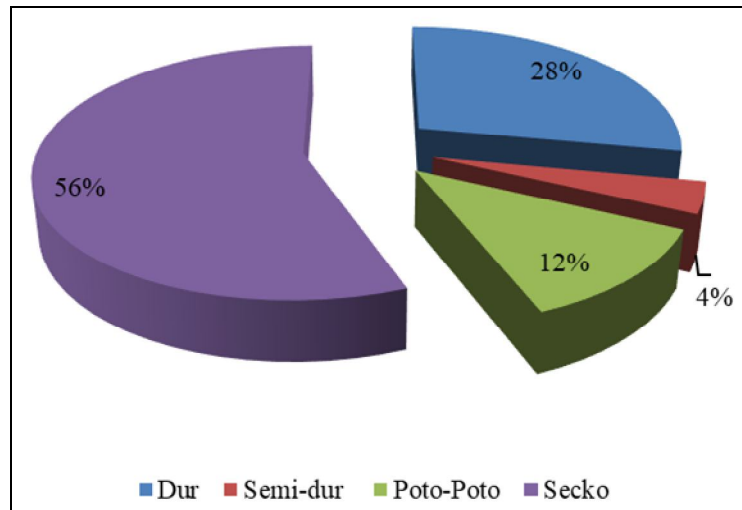
sortes de perturbation. Cela témoigne du manque d'infrastructures dans les écoles en milieu rural tchadien. C'est ainsi que plus de la moitié des salles de classes tant au primaire qu'au secondaire sont en secko (Figure n°5 et n°6).

Figure n°5 : Répartition des salles de classe par statut dans les écoles primaires de Fitri



Source IDENPC-FITRI, 2024.

Figure n°6 : Répartition de salles de classes par statut dans les établissements moyen et secondaire de Fitri



Source IDENPC-FITRI, 2024.

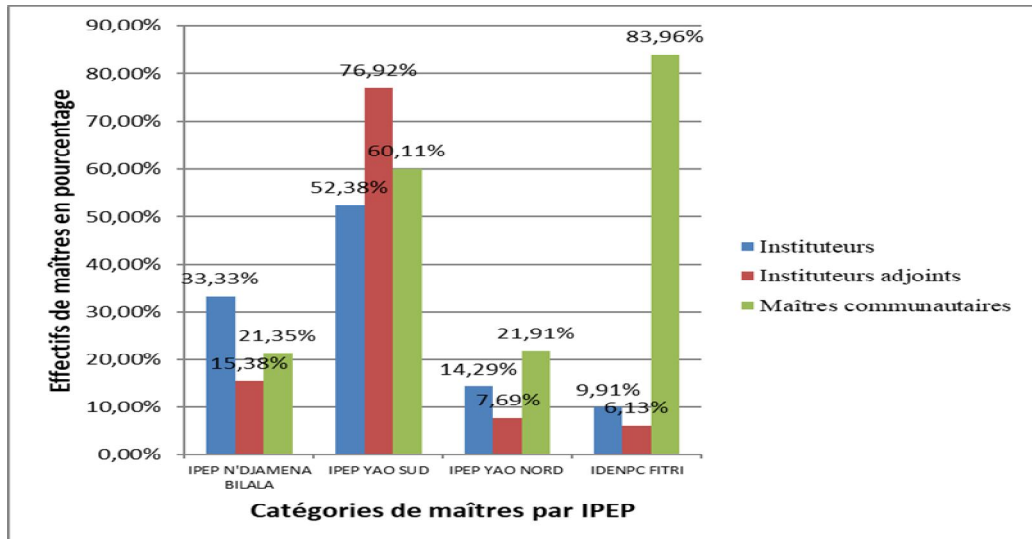
Les figures n°5 et n°6 font apparaître, une prépondérance des salles de classe de fortune dans le département de Fitri. 56% des salles de classe tant au primaire qu'au secondaire sont en secko, 21% au primaire contre 28% des établissements du secondaire sont construits en matériaux durables. De plus, 15% des salles de classe du primaire contre 12% des salles de classe du secondaire sont construites en poto-poto et 8% au primaire contre 4% des salles de classe en semi-dur dans le secondaire. Les ratios élèves/salle de classe en dur au primaire est de 101,01 élèves/salle de classe en dur et 72,15 en semi-dur et 47,89 élèves/salle de classe en dur + semi-dur + poto-poto ; ce qui témoigne de la précarité des infrastructures scolaire dans le département de Fitri. Aussi, faut-il relever que parmi les infrastructures construites en matériaux durables, certaines sont en état de délabrement avancé. Cette insuffisance en structures d'accueil surtout en milieu rural est de nature à accroître la fragilité du système éducatif qui souffre déjà du manque d'enseignants qualifiés entraînant des

problèmes d'effectifs pléthoriques dans les écoles des centres semi-urbains.

2.6.2. Insuffisance numérique en personnels enseignants qualifiés

Le personnel enseignant du Fitri est composé de fonctionnaires de l'Etat régulièrement affectés et des maîtres communautaires (MC) ; un concept qui est entré dans le secteur de l'éducation tchadien, il y a quelques décennies. Les premiers ont été formés dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI). Ils sont composés des instituteurs adjoints (IA) admis avec le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et des instituteurs bacheliers (IB) admis avec le baccalauréat et formés dans les différentes écoles des instituteurs. Les seconds, c'est-à-dire les maîtres communautaires, jouent un rôle très important dans l'enseignement des milieux ruraux où le manque de personnel qualifié se fait sentir. Leur recrutement par la communauté locale se fait sur des bases qui laissent à désirer car la majorité n'a même pas le BEPC. La figure n°7 présente la typologie des enseignants chargés de cours dans le département de Fitri.

Figure n°7 : Répartition de maîtres selon leur catégorie dans les IPEP



Source IDENPC-FITRI, 2024.

On constate sur la figure n°7 que les maîtres communautaires représentent 83,96% du personnel enseignant du primaire de la circonscription scolaire du département de Fitri. Les maîtres qualifiés quel que soit leur grade, ne représentent que 16,04% de l'effectif global d'enseignants mis à la disposition de l'Inspection départementale. Or, les écoles publiques concentrent 87,23% d'élèves ; ce qui représente un ratio de 285 élèves/maître qualifié, soit environ plus de 7 fois la norme UNESCO (la taille maximale recommandée pour les classes primaires est de 40 élèves/enseignant qualifié).

Le niveau de formation des enseignants peut être considéré comme un indicateur de performance et de la qualité de l'enseignement. Plus l'enseignant n'est pas outillé en compétences pédagogiques nécessaires, moins l'enseignement dispensé est captivant et produit peu de résultats escomptés, plus les élèves sont voués à l'abandon scolaire. Selon UNICEF (2024), « La présence de maîtres communautaires non formés (de niveau 0 et de niveau 1) est associée à de moins bons taux de promotion. Si tous les maîtres non formés des écoles publiques et communautaires recevaient une formation, le taux de promotion dans ces écoles pourrait augmenter de 0,9 point » ; ce qui pourrait avoir une incidence sur la baisse du taux de déperdition.

2.6.3. Prolifération des écoles communautaires

L'initiative de création d'écoles communautaires au plan national découle de la volonté des populations locales à combler le manque d'écoles publiques. Selon l'UNICEF (2024), les écoles communautaires représentent 39% des écoles primaires au Tchad soit la deuxième plus grande catégorie d'écoles. Leur capacité d'accueil varie du milieu rural (33% des élèves) qu'en milieu urbain (13% des élèves). En outre, la plupart des enseignants dans ces écoles communautaires sont des maîtres communautaires qui sont entièrement pris en charge financièrement par les parents d'élèves. L'appui financier de l'Etat à cette catégorie d'enseignant à travers le versement d'un subside a été très salutaire. Mais depuis quelques années avec le désengagement de l'Etat, les maîtres communautaires ne bénéficiant plus de ce subside se sont découragés et ces écoles peinent aujourd'hui à fonctionner.

Sur 109 écoles primaires tout statut confondu fonctionnelles dans le département de Fitri au cours de l'année scolaire 2023-2024, 40 sont communautaires soit une proportion de 36,70%. Ces écoles accueillent 11,20% de l'effectif global des élèves du primaire. Ce taux moins important des élèves dans les écoles communautaires se justifie par le fait que la plupart est à cycle incomplet.

Certains parents accusent l'Etat d'avoir abandonné l'éducation de leurs progénitures à leur soin. Le bâtiment de trois salles de classe (Photon⁰³) a été construit par l'Association

des Parents d'Elève (APE) de Kilguim Bô avec l'appui des élites du village ; ce qui reste est un effort à louer.

Photo n°3 : Ecole communautaire de Kilguim Bô



Source : OULONA E., vue prise en juillet 2024.

Sur la photo n°3, on constate que les parents d'élèves sont déterminés à assurer l'éducation de leurs progénitures. C'est certes un effort louable. Cependant, ces salles de classes ne répondent à aucune norme de construction d'une salle de classe. Selon la direction du génie scolaire du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, la superficie minimale requise pour une salle de classe est de 50 m² pour permettre de recevoir 40 élèves, au maximum. On compte en principe 1,25 m² par élève. Les dimensions intérieures de 7,20 m pour la largeur et de 7,20 m pour la longueur sont actuellement privilégiées.

2.6.4. Des frais de scolarité jugés trop élevés par les parents d'élèves

Même si l'Etat construit chaque année des écoles, prend en charge les enseignants et met à disposition des matériels didactiques et pédagogiques, accorde une subvention budgétaire pour le fonctionnement, les austérités économiques de ces dernières années ne permettent pas de couvrir tous les besoins des écoles dont le nombre croît sur l'étendue du territoire. Alors, pour faire face à l'entretien de tous ordres et les urgences au niveau local, les moyens financiers s'imposent ; d'où la nécessité d'appel à contribution financière des parents d'élèves sous une initiative appelée Association des Parents d'Elèves (APE).

Dans la logique de gratuité de l'éducation, les frais pédagogiques, sur toute l'étendue du territoire est fixé à 1 300 F CFA. Mais en raison des difficultés susmentionnées, la scolarité varie selon qu'il s'agisse des milieux urbains ou ruraux. Dans les villes, les APE ont rehaussé ce montant à 5 000 F CFA par élève et par année au secondaire et entre 2 000 F CFA au primaire. C'est dans les milieux ruraux que la contribution des parents d'élèves varie jusqu'à descendre à 1 300 F CFA.

Pour le Fitri, le coût annuel de la scolarisation est de 4 500 F CFA pour le primaire et 13 500 F CFA pour le secondaire dans les établissements publics. En raison des difficultés des milieux ruraux, ces frais sont repartis à être payés mensuellement. Au niveau primaire, chaque parent est invité à payer 500 F CFA par mois pendant 9 mois tandis qu'il est de 1 500 F CFA au niveau secondaire. Les parents d'élèves jugent élevés, malgré l'échelonnement des coûts, les frais de scolarité. Pour ces derniers, il n'y a pas de raison que les discours politiques prônent la gratuité de l'école et que son application ne soit pas effective sur le terrain.

2.6.5. Durée très réduite des volumes horaires des activités pédagogiques au cours des années scolaires

Du fait de l'enclavement du 2/3 de son territoire durant une bonne partie de l'année,

le département du Fitri est l'une des zones difficiles d'accès que compte le pays. Cette situation impacte négativement la durée des activités pédagogiques. Si l'année scolaire est officiellement lancée le 1^{er} octobre sur l'ensemble du territoire national, la situation réelle sur le terrain dans le département de Fitri est tout autre. D'après l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale et de la Promotion Civique de Fitri, « le démarrage effectif des cours se fait en décembre dans certaines écoles et janvier dans d'autres plus isolées. Mais déjà à partir du mois de janvier les enfants doivent suivre leurs parents dans les champs de berbére surtout pour en assurer la surveillance afin de limiter les dégâts des oiseaux granivores qui sont très prolifiques dans la zone, comme évoqué précédemment. La désertion des classes par les enfants se poursuit jusqu'aux mois de mars et avril quand ces derniers doivent accompagner les parents dans leur déplacement vers le lac pour pratiquer les cultures maraîchères ».

Ces propos des responsables de l'éducation sur le terrain confirment ceux avancés par le Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique en l'occurrence MAHAMAT SEID FARAH⁶ qui déclare : « Le Tchad est un pays avec beaucoup de disparités géographiques, écologiques et climatiques. C'est un seul pays mais avec beaucoup de différences entre les provinces. Toutes ces différences rendent difficile l'accès à l'éducation à tous les enfants, surtout dans les zones les plus reculées. La situation de la rentrée scolaire au 1^{er} octobre pour toutes les écoles, ne répond pas aux réalités de certaines entités géographiques. On est dans un seul pays mais on a plusieurs rentrées scolaires ».

3. Discussion

Au nombre des facteurs de la déperdition scolaire d'après cette étude, les travaux champêtres viennent en tête des autres facteurs notamment l'orpaillage et le mariage

précoce. M. Ndoutorlengar *et al.* (2016, p. 45), avaient déjà fait la même observation il y a huit ans lorsqu'ils écrivent : « Pour de nombreuses raisons, les cours commencent dans la zone au mois de novembre. Chaque année après un mois de cours, les classes se vident progressivement des apprenants. La raison de cette désertion est que les enfants suivent les parents dans les villages saisonniers ».

Dans une étude réalisée en 2008 par l'ULPGL dans la province du Nord-Kivu en RDC, il ressort clairement que les abandons scolaires et la non scolarisation des enfants sont dus à un réseau de causes. Cette étude qui date de seize ans de nos jours présente des similitudes avec les résultats que nous avons obtenus dans le département de Fitri (Tchad). Par ailleurs, les causes de la déperdition scolaire au Nord-Kivu se résument entre autres au faible revenu des parents, du désengagement de l'Etat et de la non gratuité de l'éducation, des guerres et de l'insécurité généralisée (et leurs conséquences), des causes culturelles notamment le nombre élevé d'enfants, la discrimination du genre, la méconnaissance de l'importance des études par les parents et les enfants, l'exploitation des enfants par les parents, les violences en milieu scolaire. Sont aussi cités dans la même liste des causes de l'abandon scolaire l'insuffisance d'infrastructures scolaires, la longue distance entre l'école et le domicile ainsi que le manque de nourriture.

A. Raïma (2020), s'est focalisé sur les conséquences des déperditions scolaires chez les filles maliennes ainsi que les stratégies à adopter pour résoudre ce phénomène. L'analogie de ses résultats par rapport à ceux que nous avons obtenus se dégage dans le fait que plusieurs causes selon ses observations contribuent à la déperdition scolaire des filles notamment le mariage précoce, les travaux domestiques, l'analphabétisme des parents, les sites d'orpaillage et l'insuffisance d'enseignants qualifiés. D'après lui, les contraintes auxquelles les filles font face dans leur scolarité sont essentiellement dues à la pauvreté, aux distances, aux normes sociales, aux coutumes qui leur sont préjudiciables. Pour lutter contre la déperdition scolaire des

⁶ CAFE DE PRESSE portant sur le thème : Accès à l'éducation au Tchad organisé à la Maison des médias du Tchad le 14 octobre 2022 en prélude à la rentrée scolaire 2022-2023 par l'UNICEF. En ligne <https://alwihdainfo.com>.

filles, des actions de sensibilisation méritent d'être menées auprès de tous les acteurs intervenant dans le système éducatif dans le but de permettre aux filles de disposer d'assez de temps pour se consacrer à leurs études.

Dans ses travaux portant sur le travail des enfants et l'abandon scolaire au Cameroun, B. J. Ntouda (2011), estime qu'une diminution des abandons dans le primaire pourrait passer par la mise en place des stratégies de Communication pour le Changement des Comportements (CCC). Pour ce faire, une large sensibilisation des parents d'élèves sur la nécessité de réduire le temps de travail des enfants s'impose. De même, en vue d'éliminer les barrières financières à l'école, il plaide pour une application effective de la politique de gratuité de l'école primaire sur l'ensemble du territoire national. Dans le contexte tchadien, la gratuité de l'école n'est qu'un discours politique purement théorique. Les réalités de terrain telles que révèle notre étude, mettent en relief les coûts exorbitants des frais de scolarité dans les établissements publics peu supportables par les populations rurales qui croupissent dans la misère.

Ces différents résultats sont similaires à ceux que nous avons obtenus pour le cas spécifique de la zone de Fitri où les travaux champêtres demeurent le principal déterminant du décrochage scolaire.

Conclusion

Le système éducatif tchadien fait face à de nombreux défis parmi lesquels on observe de forts taux d'abandon scolaire et un faible taux d'achèvement du cycle primaire, des inégalités de genre dans l'accès à l'éducation et de mauvaises conditions matérielles et d'encadrement (UNICEF, 2024, p. 10). Le département de Fitri (province du Batha) s'illustre par son fort taux d'abandon lié en grande partie aux pratiques agricoles nécessitant l'apport des enfants même les plus jeunes (élèves de niveaux CP et CE).

Au vu des résultats empiriques obtenus, les suggestions ci-après formulées à l'endroit du Gouvernement doivent servir de tremplin afin de relever les défis actuels du système éducatif tchadien. Il s'agit entre autres de :

- accentuer au plan national les moyens de lutte contre les ennemis de culture et en particulier celle contre les oiseaux granivores qui, dans la zone de production de berbéré comme le cas de lac Fitri nécessite l'apport conséquent d'enfants d'âge scolaire notamment dans la surveillance des champs ;
- promouvoir l'emploi massif des jeunes diplômés afin de susciter le courage chez les cadets à parachever leur cursus scolaire et espérer une insertion socioprofessionnelle à l'issue de leurs études. La motivation des plus jeunes à l'aventure d'orpillage dépend largement de ce découragement ;
- restaurer la cantine scolaire à l'échelle du département de Fitri afin de répondre aux plaintes de certains parents eu-égard à la rupture pensant que la cantine autrefois contribuait efficacement au maintien de leurs enfants à l'école ;
- doter les écoles publiques en personnels enseignants qualifiés afin de renverser la tendance actuelle où les maîtres communautaires représentent une proportion importante de l'effectif des enseignants et constituent une charge pour les parents d'élèves ;
- construire et équiper les salles de classes dans les zones rurales où le taux d'abandon scolaire est généralement le plus élevé afin de soulager les peines des parents d'élèves qui, chaque année doivent attendre les récoltes pour pouvoir utiliser les tiges de mil comme matériaux locaux de construction des salles de fortune.

Références bibliographiques

ADJADEH Richard, 2024, Evaluation des lacunes : Les Africains aspirent à de plus grands progrès sur le plan éducatif, Dépêche N° 768 | février 2024. Afrobarometer, 27 p. En ligne <https://www.afrobarometer.org>, Consulté le 16 août 2024.

- AYADI Mohamed et MONTMARQUETTE Claude, 2022, Hétérogénéité des raisons d'abandon scolaire : l'impact des anticipations, des opportunités et des capacités cognitives des élèves en Tunisie, Cahier Scientifique s-10, 32 p., En ligne <https://doi.org/10.54932/GVOK2122>, Consulté le 29 juillet 2024.
- BANQUE MONDIALE, 2007, Le système éducatif tchadien : Eléments de diagnostic pour une politique éducative nouvelle et une meilleure efficacité de la dépense publique, Document de travail N°110, Série : le développement humain en Afrique, 197 p., En ligne https://dakar.iiep.unesco.org/sites/default/files/2021-10/resen_tchad_2007.pdf.
- BANQUE MONDIALE, 2021, Evaluation de la pauvreté au Tchad : Investir dans l'augmentation des revenus ruraux, le capital humain et la résilience pour soutenir une réduction durable de la pauvreté, 184 p. En ligne <https://documents1.worldbank.org>.
- DIRECTION DU GENIE SCOLAIRE, 2013, Normes de construction des bâtiments scolaires juin 2013, Ministère de l'éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.
- DOMINIQUE Odry, 2021, « La carte scolaire », *L'orientation dans le système éducatif*, p. 229–244. En ligne <https://www.cairn.info>. Consulté le 17 août 2024.
- GUEDDARI Khalid, 2015, L'abandon scolaire en milieu rural marocain : une analyse interactionniste du point de vue des familles. Mémoire de maîtrise en Sciences de l'Education, Université de Montréal, 148 p. En ligne <https://hdl.handle.net/1866/13792>. Consulté le 1^{er} août 2024.
- GUETTY Nodji Lylianne et OUSMANE Kola Amané, 2021, La déperdition scolaire des élèves-filles au Tchad, Blog 3 de la série publiée le 30 juin 2023 : Echantillons des travaux des membres de l'INEE : partager, inspirer, orienter, En ligne <https://inee.org>, Consulté le 16 août 2024.
- HAIWANG Djaklessam, BODE Sambo, IBRA Touré, KOFFI Alinon et KOUSSOU Oudanang, 2022, Le lac Fitri, une ressource au cœur d'une dynamique économique et sociopolitique dans le Sahel tchadien, Revue scientifique thématique semestrielle Environnement et Dynamique des Sociétés N°007, décembre 2022, p. 306–323, En ligne https://revue-eds.com/wp-content/uploads/2024/02/EDS07TAP_22.pdf, Consulté le 2 juillet 2024.
- IDENPC-FITRI, 2024, Rapports d'activités des années scolaires 2022-2023 et 2023-2024.
- KEMSOL NAGORNGAR Angeline, RAIMOND Christine, MADJIGOTO Robert, JOFACK SOKENG Valère, DJIMASSAL Datoloum, LIBAR Joseph et KOFFI Kouamé Fernand, 2019, Fluctuation des récoltes de sorgho repiqué et potentialités de culture. Une analyse par télédétection dans la région du lac Fitri, In : *Le Tchad des Lacs, Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*, IRD Editions, p. 173–187. En ligne <https://hal.science/hal-04316648>.
- LOI N°029/PR/2015 du 21/07/2015, portant ratification de l'Ordonnance N° 006/PR/2015 du 14/03/2015, portant interdiction du mariage d'enfants en République du Tchad, En ligne <https://www.girlsnotbrides.org>, Consulté le 27 juillet 2024.
- MAGRIN Géraud, 2017, Orpaillage illégal au Fitri (Tchad central), *Géoconfluences*, Image à la une, octobre 2017, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informationsscientifiques/a-la-une/image-a-la-une/> magrin-orpaillage-tchad, Consulté le 6 mai 2023.
- MARTY André, ZAKINET Dangbet, DJIMINGAR Djibrine, 2012, Analyse de l'évolution des ressources dans le département du Fitri, Document principal, 123 pages.
- MICS-EAGLE TCHAD, 2022, Rapport pays Tchad. 65 p., En ligne <https://www.wathi.org>, Consulté le 16 août 2024.
- NDOUTORLENGAR Médard, 2012, Les questions de l'éducation au Tchad : les nœuds de l'excellence, Edilivre, Paris, France, 182 p.
- NDOUTORLENGAR Médard, GOUDOUM Pierre Don-Donné et MIGNENAN Victor, 2016, « Variabilité spatio-temporelle et organisations socio-économiques paysannes

autour du lac Fitri au Tchad », *Organisations & Territoires*, N° 2, Volume 25, p. 37–46, En ligne <https://doi.org/10.1522/revueot.v25n2.313>, Consulté le 14 février 2023.

NOUBADIGNIM Ronelyambaye, 2005, Déterminants des disparités régionales en matière de scolarisation des enfants au Tchad, Mémoire de fin d'études du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Démographie (D.E.S.S.D), Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD), 102 p. En ligne <https://ireda.ceped.org>, Consulté le 28 juin 2024.

NTOUDA Betsogo Julien, 2011, Travail des enfants et abandon scolaire au Cameroun. Mémoire de master professionnel en démographie, Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD), 110 p. En ligne https://ireda.ceped.org/inventaire/ressources/n_touba_betsogo_2011.pdf. Consulté le 7 juillet 2024.

OULONA Esaïe, 2016, Les conflits d'usage des ressources naturelles dans le système lacustre du Fitri : résultante d'une multi-activité et d'une multifonctionnalité de l'espace ? Mémoire de Master 2, Gestion des Territoires et Développement, Université de N'Djamena, 141 p.

PAN-EMAPE TCHAD, 2022, Plan d'Action National pour l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle de l'Or au Tchad, 110 p, En ligne <https://minamataconvention.org>. Consulté le 17 août 2024.

PRODERE-AO | EDUCATION DE BASE, 2012, Lutter contre les déperditions scolaires, Malette pédagogique sur le thème des violences faites aux femmes et aux filles en

milieu scolaire, Réseau pour le développement de l'éducation au Niger, 22 p, En ligne <https://edu-afrique.org>, Consulté le 16 août 2024.

RAÏMA Ahmed Ag, 2020, La déperdition scolaire dans l'enseignement fondamental au Mali : cas des filles des écoles du second cycle public du cercle de Kangaba, région de Koulikoro. *Recherches Africaines* N°027, p. 198–212, En ligne <https://revues.ml>.

RAIMOND Christine, 1999, Terres inondées et sorgho repiqué : évolution des espaces agricoles et pastoraux dans le bassin du Lac Tchad, Thèse de doctorat de Géographie, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 579 p.

ULPGL, 2008, Rapport de l'étude sur les causes des abandons scolaires et de la non scolarisation des enfants dans la province du Nord-Kivu (cas des sous-divisions de Goma, Masisi, Rutshuru et Butembo), Commanditée par UNICEF/GOMA, 30 p., En ligne <https://auf.hal.science>. Consulté le 3 août 2024.

UNESCO, 2024, Note de synthèse sur l'éducation au Tchad, International Institute for Capacity Building in Africa (IICBA). [Blog]. En ligne, janvier <https://www.iicba.unesco.org/fr/node/75>, Consulté le 13 septembre 2024.

UNICEF, 2024, Comprendre les facteurs de performance des écoles au Tchad, DMS (Data Must Speak), 74 p., En ligne <https://data.unicef.org>, Consulté le 2 juillet 2024.

YIN Chansophat, 2005, Etude des facteurs de l'abandon scolaire au niveau primaire au Cambodge, Mémoire de maîtrise en Sciences de l'Education, Université du Québec, 148 p., En ligne <https://constellation.uqac.ca>, Consulté le 2 juillet 2024.